



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE 12 MARS 2020
PAR VISIOCONFERENCE**

Étaient présents :

- M^{me} Patricia Couette
- M^{me} Annie Goudreau
- M^{me} Jacinthe Malo
- M. Kévin Roy
- M^{me} Janot Pagé-Kroft
- M^{me} Anne-Marie Martel
- M^{me} Patricia Couette

M^{me} Corinne Payne, directrice générale
M. Jean-François Rioux, LL.L, secrétaire général

Absence motivée :

- M. Jean Cormier
- M^{me} Lyne Guérin
- M^{me} Helene Turgeon

Le 12 mars 2020, à 19h03

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de M. Kévin Roy.

Le secrétaire général enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Communication aux délégués
4. Suivi sur le 5^e district
5. Procédure de désignation au CA
6. Comité exécutif en présence du 21 mars 2020
7. Conseil général du 4 avril 2020
8. Congrès 2020
9. Levée de la séance

RÉSOLUTION #2003 – CE – 1519

Il est proposé par M^{me} Anne-Marie Martel
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. COMMUNICATION AUX DÉLÉGUÉS

Dans la foulée des dernières annonces du gouvernement en lien avec la COVID-19, la Directrice générale et le Président présentent un projet de communication à être transmis aux délégués et aux présidents de CP. Ils répondent aux questions et apportent les modifications suggérées.

RÉSOLUTION #2003 – CE – 1520

Il est proposé par M^{me} Anne-Marie Martel
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif approuve le projet de communication aux délégués et aux présidents de comité de parents (ANNEXE I).

ADOPTÉ

4. SUIVI SUR LE 5^E DISTRICT

La directrice générale, Corinne Payne, fait état des dernières démarches effectuées quant à la possibilité, pour un centre de services scolaire, de créer un 5^e district attiré aux parents d'EHDA. Les suivis seront effectués dès la réception de nouvelles informations.

5. PROCÉDURE DE DÉSIGNATION AU CA

Le Président et le Secrétaire général font un suivi quant à la production d'une proposition de procédure de désignation pour les parents aux conseils d'administration des centres de services scolaires.

6. COMITÉ EXÉCUTIF EN PRÉSENCE DU 21 MARS 2020

La Directrice générale discute, dans la foulée des annonces du gouvernement quant au COVID-19, de la possibilité de scinder la séance du Comité exécutif en une séance par visioconférence le 21 mars de 9h à midi et une séance en présence les 3 et 4 avril 2020, au manoir du Lac Delage.

CONSIDÉRANT le contexte actuel;

CONSIDÉRANT les annonces gouvernementales du 12 mars 2020;

CONSIDÉRANT le leadership dont la FCPQ doit faire preuve dans la situation actuelle ;
CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées;

RÉSOLUTION #2003 – CE — 1521

Il est proposé par M^{me} Janot Pagé-Kroft
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif du 21 mars, en présence, soit scindé en deux séances :

- que la séance du 21 mars 2020 se tienne par visioconférence, de 9h à midi
- que le Comité exécutif se rencontre, en présence, les 3 et 4 avril 2020 au Manoir du Lac Delage.

ADOPTÉ

7. CONSEIL GÉNÉRAL DU 4 AVRIL 2020

La Directrice générale discute, dans la foulée des annonces du gouvernement quant au COVID-19, de la possibilité de transformer le conseil général du 4 avril 2020 en conseil général virtuel.

CONSIDÉRANT le contexte actuel;

CONSIDÉRANT les annonces gouvernementales du 12 mars 2020;

CONSIDÉRANT le leadership dont la FCPQ doit faire preuve dans la situation actuelle;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées;

CONSIDÉRANT la clause 2.5.2 des Règlements généraux;

RÉSOLUTION #2003 – CE — 1522

Il est proposé par M^{me} Patricia Couette
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil général du 4 avril 2020 soit transformé en Conseil général virtuel de 9h à midi.

QUE le Comité exécutif mandate la direction générale à explorer la tenue d'un évènement en 2022, au Manoir du Lac Delage, dans le but de diminuer, dans la mesure du possible, les frais afférents à une pénalité d'annulation du contrat en vue de l'évènement du 4 avril 2020

ADOPTÉ

8. CONGRÈS 2020

La Directrice générale discute, dans la foulée des annonces du gouvernement quant au COVID-19, de l'avenir du Congrès 2020. Le comité discute de la possibilité de reporter le lancement officiel et le début des inscriptions.

CONSIDÉRANT le contexte actuel;
CONSIDÉRANT les annonces gouvernementales du 12 mars 2020;
CONSIDÉRANT le leadership dont la FCPQ doit faire preuve dans la situation actuelle;
CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées;
CONSIDÉRANT l'incertitude pour les mois à venir;

RÉSOLUTION #2003 – CE – 1523

Il est proposé par M^{me} Janot Pagé-Kroft
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif autorise la direction générale à mettre le Congrès 2020 en veille et d'en aviser l'Hôtel le Montagnais, les délégués, les personnes inscrites, les conférenciers et les exposants;

QUE le Comité exécutif autorise la direction générale à reporter le lancement officiel du Congrès 2020;

QUE les préinscriptions se poursuivent, sans facturation ni encaissement des chèques reçus;

QUE la situation soit réévaluée le 4 avril 2020, le 15 avril 2020 et qu'une décision finale soit prise au plus tard le 29 avril 2020.

ADOPTÉ

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé ;

RÉSOLUTION #2003 – CE – 1524

Il est proposé par M^{me} Patricia Couette
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 19h36.

ADOPTÉ



Kévin Roy, Président



Jean-François Rioux, Secrétaire général

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I Communication aux délégués et aux présidents des comités de parents